

Un objectif

Deux cellules ont été créées par les 3 clubs du Rotary de Vannes pour :

- Parrainer des jeunes : les soutenir et les accompagner dans leur recherche de stage, d'emploi, ou tout simplement dans leurs difficultés à vivre la période actuelle.
- Aider les TPE (très petites entreprises : inférieur ou égal à 10 personnes) en difficulté : les écouter et les orienter vers des dispositifs ad hoc de résolutions de leur problématique.

Une action en interclubs

Les trois clubs de Vannes sont réunis dans cette action.

- Pour les jeunes, cela permet de démultiplier les profils de parrains et d'élargir le carnet d'adresse utile,
- Pour les TPE : des compétences nombreuses sont reconnues au sein des trois clubs pour écouter et **orienter les entreprises.**

Une méthode

- Pour les jeunes : chaque jeune est accompagné par un binôme de parrains (rencontres, échanges réguliers, contact possible à tout moment). Une convention est signée entre le jeune et ses parrains.
- Pour les TPE : est organisée une réunion ad hoc d'un rotarien avec l'entreprise, suivie d'un échange en cellule, suivie enfin d'une réunion de la cellule (avec tous ses membres) en visioconférence pour décider de l'orientation donnée. Une charte d'éthique a été établie (confidentialité totale pour le chef d'entreprise) .

Un partenariat

Pour les jeunes : partenariat avec la Mission Locale de Vannes (organisme en charge de l'accueil de jeunes de 16 à 26 ans). Une chargée de mission dédiée au parrainage propose régulièrement à des jeunes cet accompagnement du Rotary.

Pour les TPE : partenariat avec différents organismes traitant des difficultés rencontrées par des entreprises, soit CPME, CIP, EGEE, CCI, etc...

Un contact direct possible

Deux adresses mail ont été mises en ligne sur le site du district :

- coupdepouce-jeunes-vannes@rotary.bretagne.mayenne.com
- coupdepouce-tpe-vannes@rotary.bretagne.mayenne.com

Un constat d'enrichissement mutuel

Pour les jeunes : une relation forte se tisse entre le jeune et ses parrains, en particulier lorsque le jeune a besoin de retrouver confiance en lui. Le jeune apporte, de son côté, sa dynamique et sa simplicité.

Pour les TPE : la clause de confidentialité établie permet de créer un climat de confiance entre l'entreprise et le (ou les) membre(s) de la cellule, qui permet un échange serein sur les aspects, souvent psychologiques, entourant la problématique rencontrée.

Des premiers résultats

-Pour les jeunes : depuis maintenant plus de six mois, une dizaine jeunes ont été accueillis dans le dispositif. Quatre d'entre eux ont d'ores et déjà trouvé des solutions à leurs attentes.:

-Pour les TPE : deux cas simples ont pu être résolus facilement (problèmes administratifs), d'autres plus complexes nécessitent un suivi pédagogique dans le temps. Grâce aux dispositifs d'aides gouvernementales mis en place durant la période sanitaire, rares sont les fermetures d'entreprise. Il est à craindre qu'en sortie du dispositif de soutien financier, les situations de crise se multiplient.

Une première action de communication

Coup de pouce jeunes et TPE ont fait l'objet d'une présentation aux médias locaux (Ouest-France, Le Télégramme, France Bleue,...).

Des articles sont parus et une interview donnée : ils ont permis des premiers contacts et surtout donner une visibilité à cette action.

JPR/le 30 juin 2021